

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 14 Mars 2022

Présent : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, MACARIO M. BARRERA

Secteur championnat

D1 :

Le match N° 23815874 : BARBENTANE O / PROVENCE RC non joué le 13/03 devra se jouer le 03/04/2022 à 15H00.

D2 :

Le match N° 23816797 : VELLERON SO / ALTHEN SC du 20/03 se jouera à 16H00.

Le match N° 23816612 : BOLLENE RC / MORIERES ACS du 20/03 se jouera au stade Bacconier à 15H00

D3 :

Le match N° 23817567 : VELLERON SO / VILLENEUVE FC du 27/03 se jouera à 15H

D4 :

Le match N° 24053654 : BOLLENE RCB / PROVENCE RC du 20/03 se jouera au Stade Bacconier à 13H00

Le match N° 24053647 : PROVENCE RC / BEDARRIDES AS non joué le 13/03 est fixé au 03 Avril à 15H00

SECTEUR COUPE

Tirage des Coupes en présence de MM. SERRE, BENOIT, RIPPERT, MANIERE et Mme GARCIA et des clubs de MAILLANE SDE, AUREILLE FC, MONTEUX O, TARASCON SC ET GADAGNE SC

Rencontre à jouer le **03 Avril 2022**

(Pas de prolongation en Coupe Espérance et Ulysse Fabre)

¼ de finale ULYSSE FABRE :

GORDES ESP / MAILLANE SDE

CARPENTRAS FC / MOLLEGES FC OU CARPENTRAS FC / VENTOUX SUD FC

AVIGNON AC / CAMARET AS

CAVAILLON ARC / AVIGNON OUEST

1/2 Finale Roumagoux :

ST JEAN DU GRES / TARASCON SC

AUREILLE FC / VILLENEUVE FC

1/2 Finale Espérance :

MONTEUX O / CARPENTRAS FC OU MONTEUX O / PLAN D'ORGON US

GADAGNE SC / ST DIDIER PERNES ESP